

# Message d'intérêt public

## Garderies en milieu familial titulaires d'un permis

Date de début : 13 juillet 2021 Date de fin : 30 aout 2021

Nunavut 45 s

Gardez-vous à la maison les enfants d'autres personnes? Saviez-vous que si vous vous occupez de plus de quatre enfants, les vôtres y compris, vous <u>devez</u> être titulaire d'un permis délivré par le ministère de l'Éducation?

Les garderies en milieu familial titulaires d'un permis peuvent demander des frais de garderie aux parents et recevoir du financement supplémentaire de la part du ministère de l'Éducation. Le personnel de la division de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants les aide et les conseille, et leur offre un accès à des formations ainsi qu'à des ressources gratuites pour les enfants dont ils s'occupent.

Pour toute question concernant les garderies en milieu familial et le processus d'obtention d'un permis, veuillez communiquer avec votre bureau régional de la petite enfance. Vous trouverez d'autres informations au <a href="https://www.gov.nu.ca/fr/education/information/garderies-accreditees">https://www.gov.nu.ca/fr/education/information/garderies-accreditees</a>.

#### Région du Qikiqtani

1 800 567-1514

ECOQikiqtani@gov.nu.ca

#### Bureau d'Iqaluit

1 867 975-5631

ECOQikiqtani@gov.nu.ca

#### Région du Kitikmeot

1 800 661-0845

ECOKitikmeot@gov.nu.ca

#### Région du Kivalliq

1 800 645-8043

ECOKivalliq@gov. nu.ca

###

### Renseignements aux médias :

Troy Rhoades Gestionnaire intérimaire des communications Ministère de l'Éducation 867 975-5680 info.edu@gov.nu.ca